

J.S. Woodsworth serait fier

Les assemblées publiques constituent un excellent exemple de la démocratie en action.

Le droit de s'exprimer librement dans le cadre d'un forum grand public est reconnu mondialement comme une épreuve décisive de l'engagement de tout pays ou toute organisation à la liberté individuelle et la liberté d'expression.

L'AIM accorde une grande importance à la liberté d'expression de ses membres. L'exercice de cette liberté est fondamentale à un syndicat vibrant et vigoureux. Et les membres se verront bientôt accorder une autre occasion d'exercer ce droit.

Une troisième ronde d'assemblées de la commission d'experts débutera à la fin mars. Les membres de l'AIM y auront l'occasion de s'exprimer librement et publiquement sur des questions importantes.

Quarante réunions se tiendront à des emplacements d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord. Tous les membres sont encouragés à participer à leur assemblée locale pour exprimer les espoirs et les aspirations qu'ils fondent pour ce grand syndicat.

Voici VOTRE chance de VOUS EXPRIMER sur tout sujet qui mérite d'être abordé à VOTRE avis.

En 1995 et en 1998, des milliers de membres de l'AIM ont fait de même. Ils ont fourni des suggestions, des conseils, de l'encouragement et des critiques constructives. Eux et leur syndicat ont bénéficié de ce précieux échange libre.

La semaine prochaine, les dates, les heures et les lieux des assemblées de la commission d'experts seront affichés sur le site www.goiam.org. Assurez-vous de planifier d'être présent(e) à votre assemblée locale et partagez vos pensées sur ce que votre syndicat peut faire pour vous et ce que vous pouvez faire pour votre syndicat.

03/15/2000 : #15

Etiez-vous au courant

Un bulletin électronique pour les Communicateurs de l'AIM <goiam.org>

